



Aide expulsion

Par jackie34456

Bonjour,

Voilà, j'ai une mesure d'expulsion car la propriétaire place un membre de sa famille pour reprendre son appartement. Je suis enceinte de 4 mois et isolée. J'ai fait une demande DALO mais je ne compte pas sur les délais pour me trouver un appartement. Je devais quitter mi octobre et je n'arrive pas à trouver un appartement. Je n'ai pas de famille et plus de RSA car ils ont trop versé pendant les 3 mois où j'ai eu une courte mission.

Quels recours puis-je avoir ? Quelles aides ? Je n'ai pas encore eu la convocation au tribunal mais je suis totalement perdue.

Par StephaneB

Bonsoir

Jusqu'au 31 mars, le propriétaire ne peut rien faire.

Il vous reste à courir pour voir une assistante sociale. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous avez reçu un congé pour reprise et deviez quitter le logement mi-octobre.

Actuellement vous occupez encore ce logement sans droit ni titre.

Vous ne serez pas expulsée avant le 1^{er} avril : C'est la trêve hivernale.

Rendez-vous au CCAS de votre commune pour connaître les aides possibles.

Vous pouvez aussi demander à la CAF.

Rien ne garantit que vous pourrez trouver un logement social dans votre zone géographique. Puisque vous n'avez pas de contraintes locales, tentez de changer de région et demandez un logement dans une zone moins tendue.

Par jackie34456

Merci bcp - J'ai déjà été chez une assistante sociale

> Elle ne me propose RIEN à part demande DALO dans ma région

> CAF je ne touche plus de RSA ni d'APL (cest un meublé) car j'ai travaillé 3 mois il y a qq mois et il y a eu des erreurs des 2 cotés de décalage de déclarations, donc pour le moment je ne touche plus les allocations cest un pur cauchemar

Est-ce possible d'avoir une demande DALO dans une région autre sachant que cest une assistante sociale locale qui doit faire dossier et quels vont me demander mon adresse qui ne correspondra donc pas à la région dans laquelle je me trouve ?

Par yapasdequoi

Il faut examiner vos possibilités avec les services sociaux, sans baisser les bras d'avance.

Vous pouvez aussi contacter des associations d'aide aux démunis comme Emmaus, la Croix Rouge, L'armée du salut, etc.

Il y a ce site pour faire une demande de logement social dans n'importe quelle commune de France.

[url=https://www.demande-logement-social.gouv.fr/questions]https://www.demande-logement-social.gouv.fr/questions[/u]

r]

Par Isadore

Bonjour,

Concernant votre situation, il vaut mieux rester sur le même sujet puisque vos problèmes financiers et votre incapacité à retrouver un logement sont liés.

Prenez contact avec la CAF pour expliquer votre situation et voir ce que l'on peut vous proposer.

Je ne vois guère que le dossier de surendettement pour votre problème de dette auprès de la CAF :
<https://www.banque-france.fr/fr/a-votre-service/particuliers/dossier-surendettement>

Pour une aide au dépôt, voyez ce forum :
<https://forum-entraide-surendettement.fr/>

Faites une simulation sur ce site, ça ne mange pas de pain :
[url=https://www.mesdroitssociaux.gouv.fr/accueil/?utm_source=mes-aides-accueil&utm_medium=alternative]https://www.mesdroitssociaux.gouv.fr/accueil/?utm_source=mes-aides-accueil&utm_medium=alternative[/url]

Avez-vous des ascendants encore en vie et qui ont les moyens de vous verser une aide alimentaire ?

Le père de l'enfant l'a-t-il reconnu ou compte-t-il le faire ?